

Politique Sécurité & Santé du Groupe Essor

Le Groupe Essor a toujours fait de la Santé et la Sécurité au travail une priorité.

Le Groupe Essor est attaché à la sécurité au travail et la protection de la santé dans le cadre professionnel et engage ses collaborateurs et ses parties prenantes à partager cette préoccupation à tout instant.

Notre ambition est obligatoirement forte :

- ✓ Zéro accident sur chaque chantier
- ✓ Protéger nos Collaborateurs
- ✓ Protéger les intérêts de nos Clients
- ✓ Améliorer la « culture » sécurité de l'entreprise
- ✓ Assurer l'application de la législation
- ✓ Encourager la responsabilisation de l'ensemble de nos parties prenantes

Notre politique santé & sécurité se traduit par une volonté d'amélioration continue partagée par nos collaborateurs et elle est définie au travers d'une feuille de route.

Le groupe Essor considère que son Codir, ses directeurs d'agences et plus généralement l'ensemble de son personnel encadrant sont garants de l'efficacité de la politique Santé/Sécurité.

Le Groupe Essor s'engage à fournir à son personnel encadrant les formations, les outils et tous les moyens qu'il jugera nécessaire pour assurer cette responsabilité.

Nos collaborateurs encadrants d'Essor se doivent de :

- ✓ Fournir à chaque collaborateur les formations et ressources adéquates et requises pour la bonne gestion des risques.
- ✓ Garantir l'application et le respect de la politique et des procédures du groupe.
- ✓ Mettre à disposition et entretenir un lieu de travail qui soit sans risque pour la santé de chacun.
- ✓ Assurer la gestion des risques et promouvoir des bonnes pratiques de travail au travers d'améliorations permanentes.
- ✓ Signaler toute situation entrant dans le cadre de cette politique et transmettre au CODIR du Groupe Essor l'ensemble des données liées aux retours d'expériences.

Le Groupe Essor attend sur ce sujet prioritaire un dialogue direct et continu avec l'ensemble des collaborateurs et les représentants du personnel. Chacun, à tout niveau, dans l'exercice de ses fonctions, doit être conscient de son rôle et de sa responsabilité personnelle et doit faire preuve de la plus grande discipline dans la prévention des accidents et la protection de la santé. Il s'agit d'un élément clé de notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE) sur lequel l'ensemble des collaborateurs du Groupe doit agir.

Chaque partie prenante externe avec lesquelles le Groupe Essor est en relation devra respecter toutes les exigences sécurité du Groupe. Ces exigences sont notamment rappelées dans le cadre de nos CCTP, de nos affiches ou de tout autre document de communication.

De son côté, **le Groupe Essor s'engage à :**

- ✓ Identifier les enjeux Sécurité & Santé et définir une feuille de route dédiée
- ✓ Conduire la politique Sécurité & Santé
- ✓ Développer une culture de la prévention, et organiser des actions de sensibilisation
- ✓ Garantir la Sécurité & la Santé de nos collaborateurs
- ✓ Fournir les équipements de protection individuelle et les matériels nécessaires en lien avec les enjeux et les risques encourus
- ✓ Respecter les exigences légales et réglementaires
- ✓ Mener une politique Sécurité & Santé.

La politique Sécurité & Santé est une priorité. Chacun de nous doit être mobilisé dans le cadre de cette démarche.

Jean-Yves LANGLA
Directeur Général

